



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Dialogue régional pour les parlements africains sur la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse : la contribution de la CMAE

En ligne, 2 octobre 2024, 14 h 00-15 h 00 (HAEC)

Note d'orientation

Contexte

La terre est l'un des grands atouts de l'Afrique. Elle joue un rôle essentiel dans les efforts déployés par le continent pour stimuler le développement économique et réduire la pauvreté. Néanmoins, la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse augmentent à un rythme alarmant dans de nombreux pays de la région, ce qui constitue une grave menace pour la durabilité. À l'heure actuelle, on estime que 65 % des terres africaines sont dégradées, et rien que depuis 2015, plus de 160 millions d'hectares de terres ont été dégradés en Afrique subsaharienne¹. La productivité agricole a donc diminué et plus de 68 millions de personnes souffrent aujourd'hui de sous-alimentation à l'échelle du continent².

Compte tenu de l'urgence de cette crise, la Dixième session extraordinaire de la [Conférence ministérielle africaine sur l'environnement](#) (CMAE), qui se tiendra du 3 au 6 septembre 2024 à Abidjan (Côte d'Ivoire), réunira des représentants de haut niveau de la région pour accroître les ambitions et renouveler les engagements en matière de lutte contre les causes et les effets de la sécheresse, de la dégradation des terres et de la désertification. La session se concentrera également sur le renforcement des partenariats et la mobilisation des ressources en vue d'améliorer la mise en œuvre des objectifs convenus.

L'Union interparlementaire (UIP) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) organisent conjointement une réunion en ligne à l'intention des parlements africains pour leur présenter les principaux résultats de la Dixième session extraordinaire de la CMAE et réfléchir aux moyens de renforcer l'action des parlements dans la mise en œuvre des objectifs fixés lors de la Conférence.

Visée et objectifs

La réunion rassemblera des parlementaires de toute l'Afrique afin de discuter des principaux développements, défis et opportunités qui auront été mis en exergue lors de la CMAE. Elle permettra aux parlementaires de bien comprendre les principaux résultats de la Conférence et de déterminer les mesures que les parlements peuvent prendre pour aider à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux en matière de lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse.

La réunion vise en particulier à aider les parlements à mieux comprendre comment ils peuvent :

- appuyer les efforts visant à atténuer la sécheresse et à réduire la dégradation des terres et la désertification ;
- contribuer à la réalisation des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres ;
- accroître les possibilités de restauration des terres et des écosystèmes ;
- veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées à la conservation des terres et à la restauration des écosystèmes ; et

¹ www.unccd.int/fr/news-stories/press-releases/least-100-million-hectares-healthy-land-now-lost-each-year

² www.unep.org/fr/events/conference/dixieme-session-extraordinaire-damcen-et-consultations-regionales-de-la-cnulcd-en

- renforcer la coopération transfrontière sur les questions de conservation des terres et de restauration des écosystèmes.

La réunion sera également l'occasion pour les parlementaires et le personnel parlementaire d'échanger sur les expériences de leurs pays en matière de lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse, et de réfléchir aux moyens de renforcer les partenariats entre parlements au sein de la région afin de relever ce défi commun.

Les parlements sont encouragés à échanger des informations avec les ministères compétents, les agences nationales de gestion de l'environnement et les organismes de protection de l'environnement qui auront participé à la CMAE afin de partager leurs réflexions sur les résultats obtenus et de soutenir la mise en œuvre.

Les résultats attendus de la réunion sont les suivants :

1. Meilleure compréhension par les parlementaires des mesures, notamment législatives, qu'ils peuvent prendre pour appuyer les initiatives d'atténuation de la sécheresse et de lutte contre la dégradation des terres et la désertification.
2. Renforcement des capacités des parlementaires sur les questions relatives à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse.
3. Renforcement de la coopération et des partenariats au niveau régional dans le domaine de l'environnement.

Participants et format

La réunion s'adresse aux parlementaires et au personnel des parlements d'Afrique, en particulier ceux qui travaillent sur les questions relatives aux changements climatiques, au développement durable et à l'agriculture. Les coordonnateurs pour les questions environnementales ayant participé à la CMAE sont également conviés.

La réunion se déroulera sur la plateforme Zoom et un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais et en français.